



La Baule, le 8 février 2005

Monsieur Henri de LEPINAY
La cour de Kerbernard
44410 ASSERAC

Le Président

N/Ref : YM/AH
Objet : ASSERAC - parc industriel d'aérogénérateurs

Cher Monsieur,

Je réponds à vos lettres des 7 janvier et 5 février 2005, concernant les implantations d'éoliennes sur le territoire d'Assérac.

J'ai, entre temps, rencontré Monsieur de Bailliencourt qui m'a fait part de la situation, comme il m'avait d'ailleurs déjà alerté il y a quelque temps.

En toute honnêteté, je dois vous avouer ma perplexité.

Votre analyse critique du projet est évidemment très argumentée et particulièrement détaillée, elle peut ébranler des convictions.

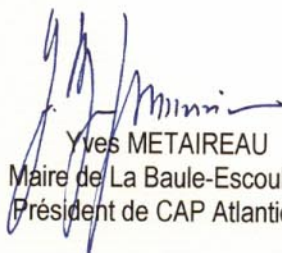
D'un autre côté, Alain Turk, le maire d'Assérac, est un membre actif et dévoué de notre communauté d'agglomération, avec un poste de vice-président difficile et j'apprécie par ailleurs son soutien et sa fidélité.

Quant à moi, je regrette que ces implantations d'éoliennes ne fassent pas l'objet d'une politique globale, soit de l'Etat soit des Régions, qui seraient sans doute mieux en mesure de déterminer les sites adaptés et les réelles justifications en matière d'économie d'énergie que peuvent engendrer ces réalisations (ainsi que la qualité des opérateurs).

D'après ce que je sais, la Commission Régionale des Sites doit en effet donner un avis sur ce projet le 16 février, à l'intention du Préfet de Région.

Je crois qu'il convient donc d'attendre cette réunion, mais je vous confirme qu'il n'est pas en mon pouvoir d'intervenir directement dans une compétence propre d'une commune.

Restant néanmoins attentif, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, mes salutations très distinguées.


Yves METAIREAU
Maire de La Baule-Escoublac
Président de CAP Atlantique